

Rapport d'activité de l'État en Alsace 2014

Présentation devant le Conseil régional

«Tout au long de l'année 2014, les services de l'État en Alsace ont agi sans relâche pour relever les défis qui se sont présentés à eux : la modernisation de l'action publique, la simplification des procédures et la maîtrise des dépenses publiques doivent permettre d'apporter des réponses aux demandes légitimes des citoyens et contribuables.

Rappelons que les contributions financières de l'État en Alsace se sont notamment orientées vers le soutien à la formation, à la recherche et à l'investissement qui constituent des priorités de l'État en région visant à dynamiser l'économie et l'emploi, tout en garantissant la cohésion sociale de notre société.

Par ailleurs, les relations constructives et efficaces qui lient les services de l'État et la collectivité régionale ont permis de mener conjointement des actions de grande ampleur notamment au travers des politiques contractuelles : Contrat de plan État-Région, Contrat triennal« Strasbourg, capitale européenne » et contrats de villes.

La réforme territoriale va désormais conduire à réorganiser et repenser l'action publique en région.

Cette nouvelle ère qui s'ouvre sera faite d'opportunités et de défis à relever. Cela nécessitera une volonté et une détermination collective sans faille et je puis vous assurer de l'entière coopération des services de l'État ».

Stéphane FRATACCI
Préfet de la région Alsace
Préfet du Bas-Rhin
Préfet préfigurateur

- Les interventions financières de l'Etat
- La fonction publique (effectifs)
- Le CPER 2007-2013
- Le Contrat triennal
- Le plan Campus
- Le programme d'investissements d'avenir
- Les fonds européens
- L'emploi
- L'économie
- L'agriculture
- L'aménagement du territoire
- Les déplacements
- L'environnement
- La politique de la ville
- L'hébergement de droit commun et le logement adapté
- Le logement social
- Le droit des femmes
- Les politiques de la jeunesse
- Les métiers de la jeunesse, de l'animation et des sports
- L'éducation
- L'enseignement supérieur et la recherche
- Le sport
- La culture

Les interventions financières de l'Etat en Alsace (1/2)

Recettes : 12,21 Milliards d'euros

En milliards d'euros

TVA : **6,20**

Impôt sur le revenu : **2,24**

Impôt sur les sociétés : **1,73**

Autres produits : **0,99**

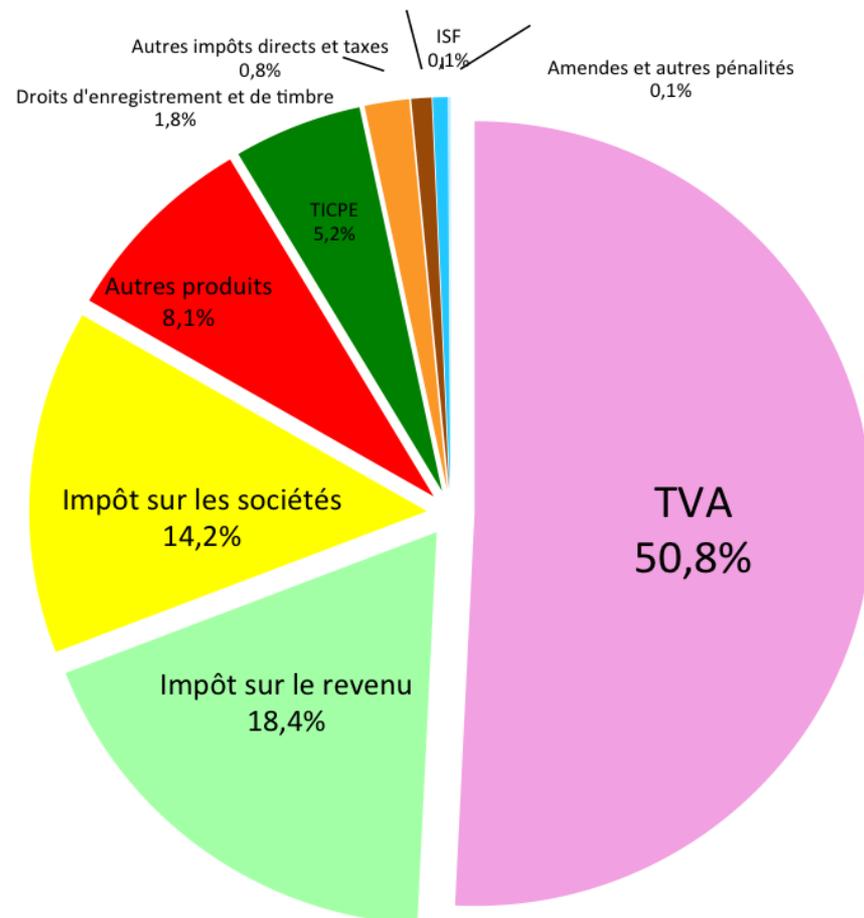
Taxe intérieure sur les produits
pétroliers (TIPP) : **0,64**

Droits d'enregistrement et de
timbre : **0,22**

Autres impôts directs et taxes : **0,10**

Impôts de solidarité sur la fortune : **0,07**

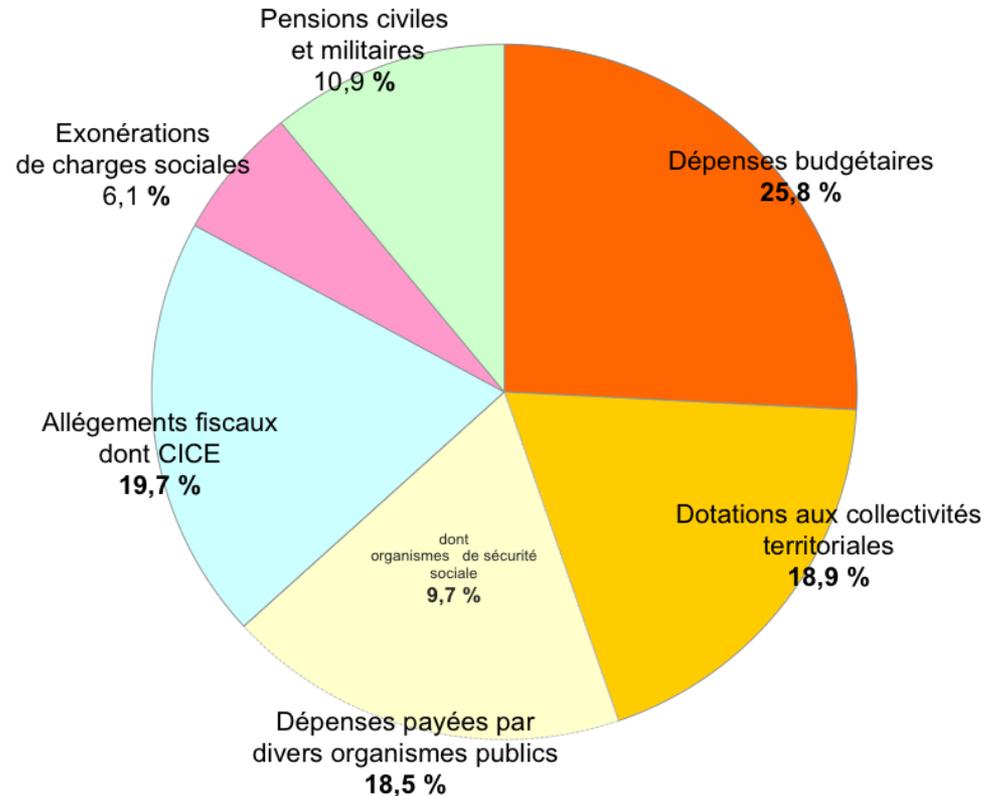
Amendes et autres pénalités : **0,01**



Dépenses : 11,1 Milliards d'euros

En milliards d'euros

- Dépenses budgétaires : **2,8**
- Dotations aux collectivités territoriales : **2,10**
- Divers organismes publics : **2,05**
- Allègements fiscaux : **2,19**
- Exonérations de charges sociales : **0,68**
- Pensions civiles et militaires : **1,21**



- **Fonction publique d'État** : 66 600 agents, dont :
 - Enseignement : 39 700 (y compris les enseignants du privé)
 - Défense : 7 800
 - Contrats aidés : 2 600

- **Fonction publique territoriale** : 41 100 agents dont:
 - Contrats aidés : 1 000

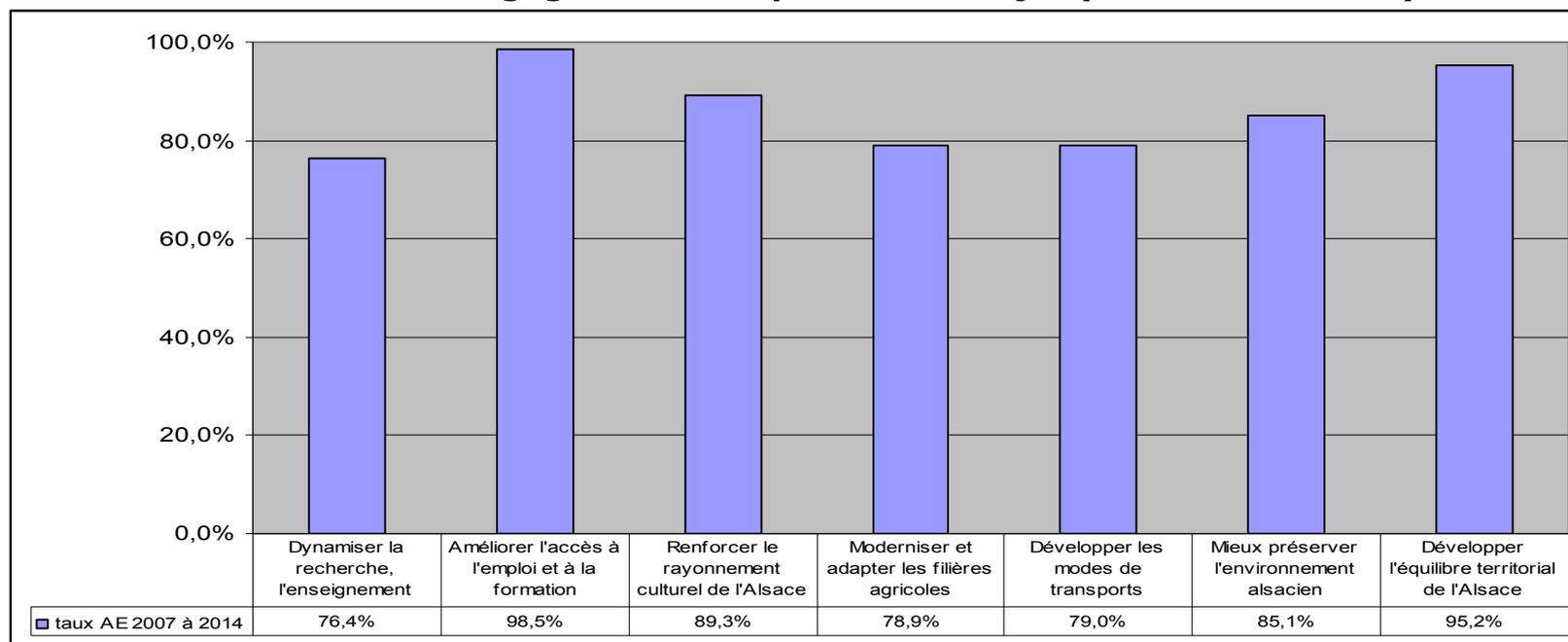
- **Fonction publique hospitalière** : 37 300 agents dont :
 - Contrats aidés : 500

- **Total de la fonction publique** : 145 100 agents dont :
 - Contrats aidés : 4 100

Le montant global du CPER 2007-2014 après avenants s'élève à 1,021 Md€

- Pour la période 2007-2014, l'État a engagé:
 - 275 M€ en autorisations d'engagement (AE), soit 80,5 % du montant total contractualisé
 - 229,6 M€ en crédits de paiement (CP), soit 67,2 % du montant total contractualisé
- L'État et les Collectivités signataires ont engagé 669 M€ (79,39 %) en AE et mandaté 562 M€ (66,73 %)

Total des crédits engagés de l'État par Grand Projet (cumul 2007-2014)



Un taux d'exécution satisfaisant

Principales opérations réalisées ou en cours :

- Modernisation, extension et restructuration de la Bibliothèque Nationale Universitaire de Strasbourg (BNUS)
- Restructuration et extension de l'Ecole de Chimie de Mulhouse
- Cyclotron (CNRS-Unistra, campus de Cronenbourg)
- La Bibliothèque universitaire de Mulhouse
- Extension du Musée Unterlinden
- Modernisation de la voie ferrée de Haguenau-Niederbronn
- Travaux du Transport en Site Propre Ouest (TSPO) de Strasbourg
- Inauguration de l'extension du tramway A ouest de Strasbourg

Le montant global du Contrat Triennal 2012-2014 s'élève à 244,4 M€
dont 47,5 M€ part Etat et 21,5 M€ part Région

- A fin 2014, l'État a engagé 170,15 M€ engagés par l'Etat et les collectivités soit 72,7% des crédits contractualisés
- Le taux d'engagement des crédits Etat atteint 84,4 %

Quelques projets importants réalisés :

- Création du « Lieu d'Europe »
- 2^e phase de la liaison interports
- Financement des lignes sous OSP pour les destinations de Prague, Amsterdam et Madrid
- Extension de l'École Nationale Supérieure d'Architecture (2^{ème} phase)
- Construction de l'École européenne

- L'Etat, les Collectivités territoriales (CRA,EMS,CD67), l'Université de Strasbourg et ses partenaires s'engagent de manière significative pour un investissement total de 334 M€ dont 200 M€ Etat et 25 M€ Région.

- 57,7 M€ obtenus au titre des intérêts intermédiaires à fin 2014

Une dizaine d'opérations livrées dont :

- Les aménagements paysagers du campus de l'Esplanade
- La construction du nouveau restaurant universitaire Paul Appell
- La transformation de la tour Seegmuller en Maison Universitaire Internationale

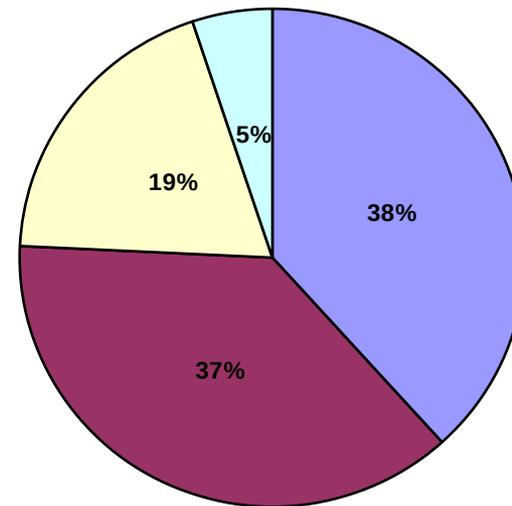
Pose de la 1ère pierre du Centre de Recherche en Biomédecine de Strasbourg en mai 2015

Financement au niveau national :

47 Md€ (PIA 1 et PIA 2)

Les priorités financées par le PIA 2

- Recherche et Universités, santé, jeunesse et formation : 4,6 Md€
- Industrie durable, défense et aéronautique : 4,5 Md€
- Transition énergétique, rénovation thermique et ville de demain : 2,3 Md€
- Economie numérique : 0,615 Md€



Le PIA 2 défini en 2013 est davantage orienté vers les entreprises et la transition énergétique

Le PIA 3 doté de 10 Md€ sera lancé en 2016 (annonce du président de la République le 17 septembre 2015)



D'excellents résultats pour **l'Alsace, l'une des premières régions bénéficiaires du PIA** en terme de projets labellisés et en montants financiers rapportés au nombre de chercheurs :

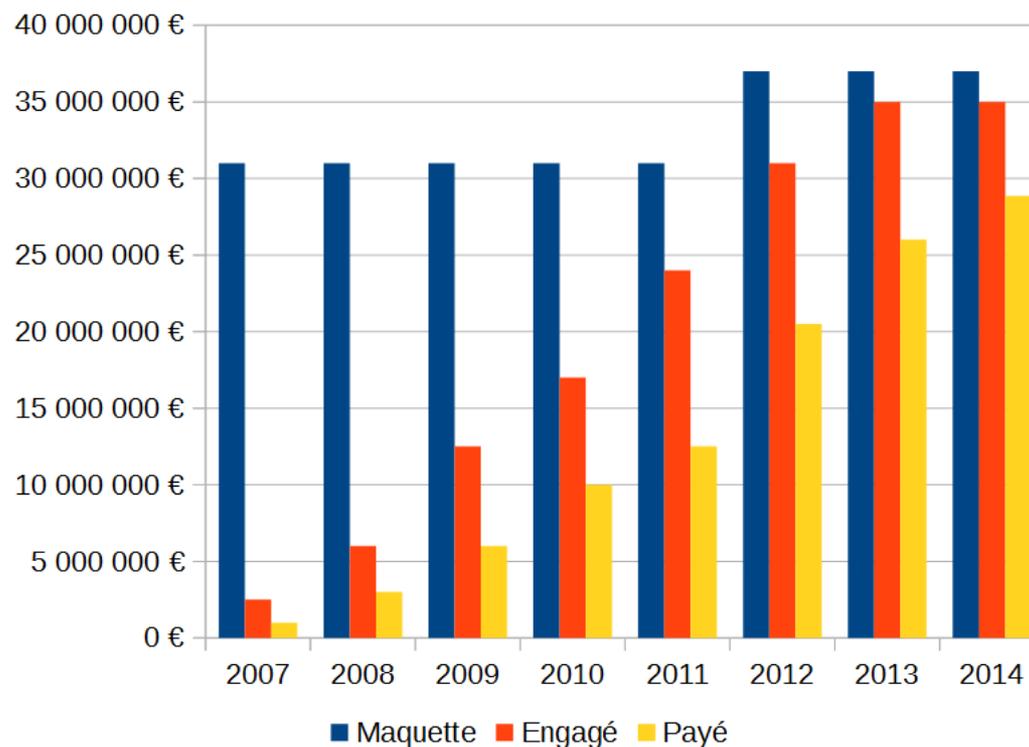
98 projets sélectionnés dont plus d'une cinquantaine dans les domaines de l'enseignement supérieur, la recherche et la formation en alternance

- La sélection d'une entreprise alsacienne dans le cadre de l'appel à projet « Partenariats Régionaux d'Innovation » commun aux régions Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine et inscrit au volet « Innovation, filières d'avenir et usines du futur » du CPER 2015-2020
- Les poses de 1ère pierre de l'IHU et l'usine-école EASE et inauguration de la résidence pour alternants adossée au projet EASE
- Labellisation « French Tech » du pôle métropolitain Strasbourg-Mulhouse
- Réussite du programme Habiter Mieux
- De nombreuses start-up créées
- Des avancées significatives sur des projets phares (IDEX, SATT, Ecocité, Très Haut

Le fond européen pour le développement rural (FEADER)

- Programme 2007-2013 : **70,2M€**
dont 59 M€ gérés par l'État
- Taux de programmation du socle national géré par l'État au 31/12/2014 : **91%**
- Taux de programmation du volet régional géré par l'État au 31/12/2014 : **97%**

Evolution de la programmation et des paiements des crédits FEADER gérés par l'Etat hors stock

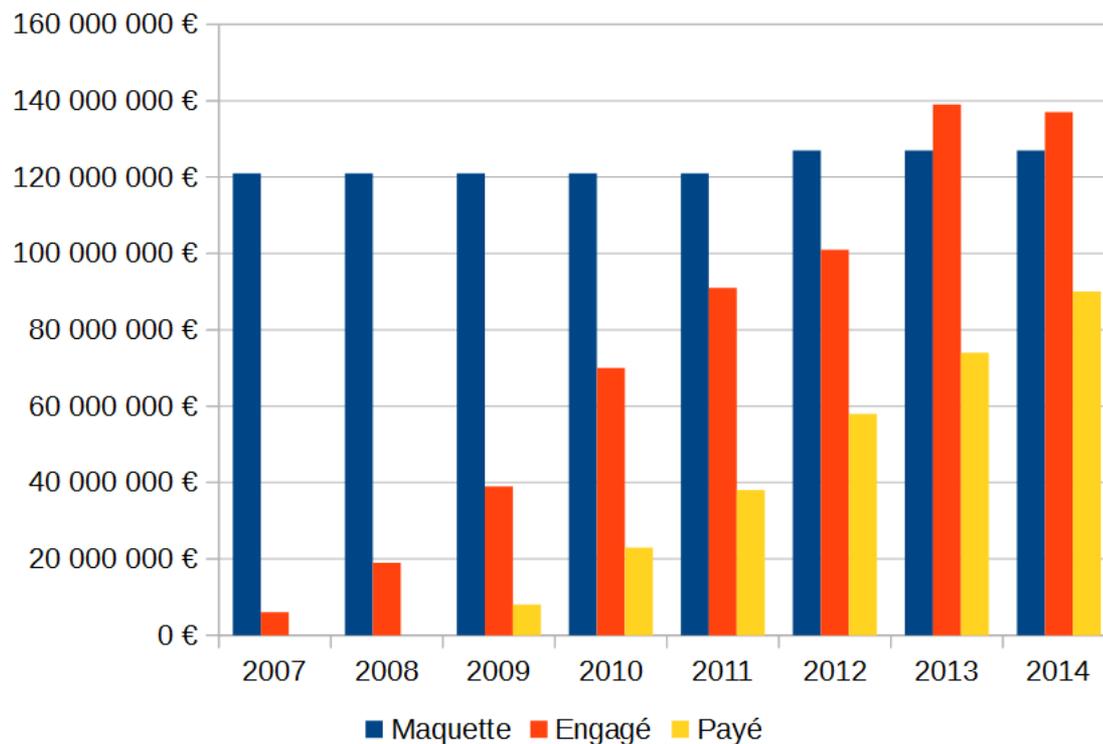


Le Fonds Social Européen (FSE)

Maquette : **127,61 M€**

- Taux de programmation au 31/12/2014 : **107,57%**
- Taux de paiement au 31/12/2014 : **70,85%**

Evolution de la programmation et des paiements des crédits FSE



Favoriser l'accès et le retour à l'emploi des publics les plus éloignés du marché du travail.

Les contrats aidés

- 7 205 CAE prescrits en 2014, dont 2 264 CAE cofinancés par les conseils généraux pour les bénéficiaires du RSA Socle
- 1 625 CIE prescrits en 2014, dont 431 CAE cofinancés par les conseils généraux pour les bénéficiaires du RSA Socle

L'insertion par l'activité économique

- 132 structures agréées
- 4 225 personnes salariées en 2014
- 59 % de sorties positives (emploi ou formation) dont 18 % de sorties vers l'emploi durable (CDI)

L'insertion des personnes handicapées dans les entreprises adaptées

- 38 entreprises adaptées agréées
- 1039 personnes salariées

Soutenir l'insertion professionnelle des jeunes

Les emplois d'avenir

1 933 contrats conclus en 2014, dont 25,5 % de jeunes résidant en ZUS et 24 % dans le secteur marchand (19 % en cumul depuis le début du dispositif)

Les contrats d'apprentissage

14 790 apprentis au 31/12/2014 (- 2,7 % par rapport à 2013)

Les contrats de génération pour faciliter le maintien à l'emploi des seniors et favoriser l'insertion des jeunes

1 030 aides accordées à des entreprises alsaciennes correspondant à 1 030 recrutements de jeunes en CDI

291 accords ou plans d'action déposés en Alsace couvrant 108 644 salariés

Anticipation et accompagnement des mutations économiques – Maintien dans l'emploi

- **Accompagnement de la transition professionnelle des salariés** : mise en œuvre d'Engagements de Développement de l'Emploi et des Compétences (EDEC) et de la GPEC en lien avec les comités stratégiques de filières ou sur des secteurs fragilisés : charte automobile, charte des Industries Agroalimentaires, industrie graphique et multimédias, chimie, relation client, métallurgie
- Mobilisation du dispositif « **AME Entreprise-Fonds national de l'emploi** » pour la formation des salariés en lieu et place de l'activité partielle : 4 entreprises de la métallurgie

L'Etat a versé à ce titre 745 819,52 € en AE et 738 208 € en CP (BOP 103)

- **Mobilisation de l'activité partielle** :
924 361 heures consommées en 2014, représentant un montant d'allocations spécifiques de 6,8M€ (le volume d'heures baisse de 25 % par rapport à 2013)
- **Soutien aux entreprises en mutation : Commissaire au redressement productif**
414 entreprises / 7.000 emplois concernés
Quelques dossiers emblématiques : CADDIE, SUPRA, TRABET

Pôles de compétitivité :

- Cinq pôles en Alsace dont trois interrégionaux (deux avec la Lorraine et un avec la Franche-Comté) : **Budget mobilisé par l'Etat : 1,4 M€ (hors FUI)**. La part de l'Etat dans les budgets des pôles est passée de 23 % en 2013 à 31% en 2014.
- Processus de fusion entre les Pôles Fibres et Alsace Energivie engagé (finalisé en 2015)
- Déploiement des contrats de performance 2013-2018 des trois pôles classés « performants » (Alsace Biovalley, Energivie, Véhicule du Futur) et réalisation des contrats de performance des deux pôles classés « moins performants » : Hydreos, Fibres

Ecosystème de startups

- Appui à la candidature Métropole French Tech Alsace

Mise en œuvre de la Stratégie Régionale de l'Innovation (SRI), coproduite par l'Etat et la Région

- Démarrage des Programmes d'Accélération vers les Marchés pour six thématiques
- Prospection coordonnée de 3.000 entreprises non connues des partenaires de l'innovation

SATT Conectus Alsace :

- 9,3M€ d'investissement en maturation - 37 projets en 36 mois
- 312 contrats de recherche gérés représentant 6,1 M€ en 2014
- 16 licences concédées à des entreprises établies, 4 à des start-up
- Évaluation par l'ANR en vue de l'octroi de la 2^{ème} tranche de financement

Organisation du **volet territorial des Assises Nationales du Tourisme**

Déclinaison aux travers des **comités stratégiques de filière régionaux (CFSR), des orientations des contrats de filières élaborés par le Conseil National de l'Industrie**

- Déploiement des plans d'action pour les quatre CFSR alsaciens (agroalimentaire, automobile, chimie, écotechnologie)
- Réalisation d'une étude sur la Silver Economie

Déclinaison locale des plans **de la Nouvelle France Industrielle**

Accompagnement des créateurs d'entreprises NACRE

1 168 créateurs ont été accompagnés en 2014, dont **545** entrés dans le dispositif.

788 250 € d' AE consommées en 2014 et 432 521 € de CP consommés en 2014

Accélération des investissements des entreprises: Référent unique aux investissements

- 114 projets identifiés / 4.086 M€ d'investissements / 6.300 emplois potentiels
- Quelques dossiers emblématiques : CONSTELLIUM, DELPIERRE

Mise en place d'un club d'entreprises sur le thème de la simplification administrative

- Thèmes abordés : pénibilité au travail, construction et urbanisme commercial, installations classées pour la protection de l'environnement

Préparation du CPER 2015-2020

« Innovation, filières d'avenir, usine du futur »

Partenariats régionaux d'innovation (PRI) : enveloppe Etat de 10 Millions €

Mobilisation d'un montant indicatif de 33 millions € pour l'usine du futur (distribués par bpifrance)

« emploi »

L'État participera à hauteur de 4,7 millions € au soutien d'actions visant à :

- renforcer l'outil que constitue l'observatoire régional de l'emploi et de la formation (OREF)
- soutenir la mise en place d'un centre d'animation de recherche d'information sur la formation (CARIF)
- sécuriser et accompagner les parcours professionnels des salariés les plus fragilisés (ADEC – EDEC) et soutenir la diversification des choix professionnels
- mobiliser l'offre de services « d'Action pour les conditions de travail » (ACTAL)
- lancer des actions pilotes pour mieux organiser les mobilités transfrontalières en matière d'emploi, dans le cadre du Rhin supérieur
- développer l'usage des clauses d'insertion et de soutien à l'IAE

Campagne mitigée pour les productions végétales

Grandes cultures : de bons rendements mais des problèmes de qualité sur maïs et blé suite aux abondantes précipitations estivales,

et une deuxième année de baisse significative des prix pour les céréales :
20 % pour le maïs, - 14 % pour le blé par rapport à 2013

Viticulture : une récolte contrariée par *Drosophila suzukii* nécessitant le tri des raisins - *une production d'un million d'hectolitres, à peine supérieure à celle de 2013*

Année favorable pour la production laitière Une hausse du volume des livraisons de 7 %, une augmentation du prix moyen du lait de 30€/ 1000 litres par rapport à 2013 et une baisse de 7% du coût des concentrés induisent une meilleure rémunération des producteurs laitiers (+ 45 % en 2014).

Prix en baisse pour les bovins et les porcs : des cours inférieurs à 2013, avec un fort décrochement à partir de l'été pour la vache de réforme (-11%) et le porc (-9%)

Poursuite du développement de la filière avicole : 10 installations, augmentation de la capacité d'abattage, + 5 % de volume abattu en 2014

- **Viticulture :**

- 84 entreprises vitivinicoles soutenues pour 13,8 M€ d'investissements et 4,5 M€ d'aides FEAGA mobilisées
- 425 nouveaux dossiers d'aide à la restructuration du vignoble pour 670 k€ d'aides

- **Elevage :**

- 32 dossiers de modernisation des bâtiments d'élevage pour un montant de 1.032.700 d'aides (dont 146.000€ de crédits Etat)
- 25 dossiers programmés au titre du Plan de performance énergétique pour 138.700 € d'aides dont 65.200 € de crédits Etat
- 73 dossiers programmés au titre du Plan végétal environnement pour 466.000€ dont 40.000€ de crédits Etat

- **L'installation des jeunes agriculteurs :** 1 232 300 € d'aides mobilisées (dont 246 455 € de crédits Etat)
54 installations aidées de JA (moyenne 2000-2010 = 60) pour 864.350 € (dont 20% de part état) pour DJA € et 367 950 € d'aides sous forme de prêts bonifiés

- **Programme d'assistance technique et d'expérimentation de FranceAgrimer :** 261 300 € de crédits ont été engagés en faveur des filières :
 - 14 dossiers pour 140 k€ au titre de l'expérimentation dans les filières végétales
 - 17 dossiers pour 76 300 € au titre de l'assistance technique pour l'amélioration des performances technico-économiques dans les filières animales

- **Projet agroécologique** : organisation d'actions de sensibilisation à l'agroécologie
 - Organisation à Rouffach le 4 juin 2014, dans le cadre du réseau rural alsacien, d'un séminaire consacrée à l'innovation en agriculture et démarches collectives d'innovation en faveur de la triple performance mises en place à l'échelle territoriale
 - Organisation d'un séminaire dédié à l'agroécologie le 3 novembre 2014 dans le cadre de la conférence du Rhin supérieur
 - Information des partenaires agricoles sur le Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental (GIEE), nouveau dispositif de la loi d'avenir pour l'agriculture

- **Relation production / distribution** : poursuite du rôle de la médiation réalisée par le Préfet entre l'amont et l'aval des filières :
 - rencontre entre le Préfet et les principales industries de transformation du lait en Alsace a été organisée le 18 mars 2014
 - rencontre avec le Préfet de région et les représentants des principales enseignes alsaciennes de la grande distribution a été organisée le 27 août 2014 pour aborder la question de la commercialisation des fruits et légumes locaux

Priorités de travail en 2014 :

- la DRAAF a apporté son appui au Conseil régional, nouvelle autorité de gestion du FEADER, pour l'élaboration des mesures dédiées à la filière forêt-bois.
- La DRAAF s'est mobilisée aux cotés des professionnels de la filière sur la problématique de l'équilibre sylvo-cynégétique, dans un contexte de régénération naturelle fortement remise en cause par les dégâts du gibier :
 - financement d'une plaquette de communication
 - incitation à la réunion sur le terrain avec les associations environnementales dans le sens d'un rapprochement des points d'analyse par les acteurs.
- la DRAAF a poursuivi son implication en tant qu'animateur de la cellule biomasse

Par ailleurs, **les dispositifs d'intervention de l'Etat** ont été mobilisés pour améliorer la compétitivité de la filière forêt-bois:

- animation de la filière (5 projets d'animation et de développement soutenus) : 120 000 € de financement État
- aides à la desserte forestière (montant total 9 projets soutenus) : 311 500 €
- Soutien de l'animation du PPRDF : 310 700 €

Agriculture Biologique (AB) : la dynamique se poursuit fin 2014 :

- - 591 exploitations en agriculture biologique pour une surface de 18 880 ha cultivés selon le cahier des charges AB, soit 5,6 % de la Surface Agricole Utile (SAU) régionale
- - presque 244 ha supplémentaires convertis en 2014
- Les soutiens de l'Etat en faveur de l'AB s'élèvent à 1 355 500 € pour 2014 (811 000 € pour le maintien, 544 500 € pour la conversion)

Natura 2000 et Directives Cadre sur l'Eau (DCE) :

- Poursuite de la contractualisation de mesures agroenvironnementales (MAE) sur les territoires déjà concernés par un projet agroenvironnemental : nouvelle surface engagée en MAE : 2120 ha
- montant payé au titre des MAE 2014 : 344 260 € pour Natura 2000
 - nombre d'exploitations engagées en MAE en 2014 : 1307 pour une surface de 35 488 ha

Hamster

- Poursuite de la mise en place du plan national d'action 2012-2016 :
 - Poursuite du travail d'animation des services de l'Etat (DDT 67) avec les partenaires sur le terrain pour promouvoir les dispositifs auprès des exploitants
 - Engagement nouvelles surfaces pour un montant d'environ 360 000 € de crédits Etat/DRAAF :
 - 56 ha de bandes refuges
 - 17 ha de MAE individuelles
 - 760 ha de MAE collectives

- **Organisation d'un colloque** « phytos et santé » a été organisée le 27 mars à la Chambre d'agriculture à Sainte Croix en Plaine, et diffusion d'une plaquette « les produits phytosanitaires et votre santé »
- **Réseau DEPHY** : communication des premiers résultats du groupe viticole à l'aide d'une brochure envoyée à plus de 3000 viticulteurs alsaciens
- **Le certiphyto** : 9 082 certificats délivrés fin 2014 aux agriculteurs, prescripteurs et conseillers dont 448 certificats aux gestionnaires d'espaces verts des collectivités pour la première année
- **La surveillance biologique du territoire** : 153 bulletins de santé du végétal publiés avec une édition spécifique pour la filière « Tabac » et les suivis « chrysomèles » intégrés dans le BSV « Grandes cultures » suite à la déréglementation communautaires en 2014, diffusion des premiers résultats du suivi des effets non intentionnels des pratiques agricoles sur l'environnement (flore du bord des champs, coléoptères, vers de terre, oiseaux)
- **Communication des faits marquant du plan en zones agricoles et non agricoles au travers de la lettre « L'échophyto Alsace »** semestrielle : actions et témoignages régionaux

Développement des partenariats

- **Projets Interreg:** Certibio-rhin, Phyto-ret avec l'ENGEES,..
- Poursuite des engagements dans les **réseaux de recherche et d'expérimentation** : Alsace Vitae, Agence de l'Eau RM, réseau Ecophyto action 16, réseau fermes Dephy, CASDAR,...
- **Internat de la réussite** : collège et lycées (EN et MAAF) d'Erstein + lycée agricole d'Obernai + partenaires professionnels, mission locale,... (en lien avec le plan Jeunesse)
- Poursuite de l'engagement dans l'**apprentissage transfrontalier**

Mobilisation des exploitations de l'enseignement agricole pour la transition agroécologique en lien étroit avec le **Plan 'Enseigner à produire autrement'**.

- Poursuite du programme «Un fruit pour la récré» dans les écoles, collèges et lycées, près de 28 500 enfants bénéficiaires en 2014 dont 25 360 en primaire
- Reconduction de «plaisir à la cantine» pour les règles nutritionnelles et amélioration de la qualité des repas auprès de collèges du haut-Rhin et de périscolaires
- Soutien de 5 films documentaires «Qui veut manger des super héros ?» permettant de découvrir les fruits et les légumes avec humour, de façon ludique et décalée

Public «population en situation précaire» : action de la Maison d'arrêt de l'Elsau à Strasbourg récompensée au niveau national, «La pomme de terre d'Alsace délicieuse et solidaire» campagne de communication de l'IFLA pour une consommation locale et don de 15 tonnes à la banque alimentaire d'Alsace, habilitation régionale d'associations bénéficiant de contributions publiques pour la mise en œuvre de l'aide alimentaire

Gaspillage : soutien de l'université d'automne d'ECO-Conseil « regards multiples sur le gaspillage alimentaire : échanger et comprendre pour agir »

Circuits courts : partenariat avec la chambre d'agriculture régionale d'Alsace pour élaborer un outil de mise en relation de l'offre et de la demande pour la restauration collective afin de résoudre les difficultés d'approvisionnement en produits locaux.

- **2,36 M€ engagés en 2014**

CPER:

Les crédits du FNADT 2014 engagés sur le CPER 2007-2013 s'élèvent à **1 M€**

Quelques projets engagés/financés en 2014 :

- La réqualification urbaine du quartier Bel Air-Florimont à Colmar (2ème tranche) : engagement de 325 120 € en 2014
- La viabilisation de la zone d'activités d'intérêt départemental de Diefmatten: engagement de 200 000€ en 2014

Quelques projets engagés/financés hors CPER :

- L'extension et la modernisation du palais de la musique et des congrès de Strasbourg: engagement de 1 M€ en 2014 au titre du contrat triennal 2012-2014 « Strasbourg Capitale européenne »
- La création d'une zone d'activités d'intérêt départemental d'Ensisheim-Réguisheim: engagement de 360 000 € en 2014 dans le cadre du Plan Local de Revitalisation du Haut-Rhin

Evolution stratégique des ports rhénans alsaciens

- Travail juridique avec les collectivités locales, les CCI et VNF sur les scénarios d'évolution postérieurs aux concessions
- Evolution des textes réglementaires pour autoriser la constitution d'un SMO entre les collectivités, les CCI et VNF.
- Mise en place de la nouvelle gouvernance (en cours)

Desserte ferroviaire de l'EuroAirport

- Inscription au CPER des études jusqu'à la Déclaration d'Utilité Publique
- Reprise des comités techniques avec les différentes parties prenantes françaises et suisses
- Convention d'étude (en cours de signature)

Villes et Territoires Durables

- Mise en place de la commission régionale du label écoquartier et labellisation de deux nouveaux éco-quartiers
- Lancement d'un atelier des territoires au Nord-Ouest du Bas-Rhin : vers un territoire à énergie positive (DREAL-DDT) => aide à l'émergence de projets
- Animation du Club PLUi : pour créer une dynamique alsacienne
- Plate-forme régionale des acteurs du foncier - PREFACE : un outil à disposition des collectivités locales

Construction

Mise en œuvre du **plan de rénovation énergétique de l'habitat** :

- Action renforcée sur le volet « mobilisation des professionnels », - exemplarité de l'Etat, des collectivités et des opérateurs publics sur la gestion immobilière)
- Territorialisation de la démarche « filière verte dans le champ de la qualité de la construction » et les actions d'information en faveur de l'amélioration de la qualité de la construction et de la qualité environnementale du bâti
- Amélioration de la connaissance des enjeux dans l'objectif de rénovation de masse du bâti existant
- Mise en œuvre de la stratégie régionale construction
- Lancement de l'appel à manifestation d'intérêt pour la revitalisation des centres bourgs.

Améliorer la mobilité des biens et des personnes multimodes

- **Soutien poursuivi aux projets alternatifs au mode routier** (nœud ferroviaire de Strasbourg à Vendenheim, extension de la ligne D du tramway de Strasbourg, TCSP Ouest strasbourgeois entre Wasselone et Ittenheim ; multimodalité sur les ports rhénans et porte-conteneur ferroviaire au PAS)
- **La mise en service de la LGV Est - deuxième phase** : suite à une large concertation entre l'Etat, la SNCF et les collectivités, un consensus concernant le schéma de dessertes « grande vitesse » a été acté le 8 juillet 2014
- **L'observatoire régional des transports et de la logistique d'Alsace (Ortal.eu)** : achèvement d'une études sur les nouvelles mobilités en Alsace

Piloter les grands projets routiers

- **Réalisation de protections acoustiques le long de la RN83 à Ostheim et Guémar**
- **Relance de la procédure de concession du contournement autoroutier de Strasbourg**
- **GCO et requalification de l'A35** : engagement des études avec les collectivités pour définir le parti pris de réaménagement de l'A35 à l'entrée en service du GCO
- **Avancement du PDMI** (programme de modernisation des itinéraires routiers) :
 - Etudes détaillées : déviation de Châtenois (RN59)
 - Préparation des études avant enquête publique : pour l'aménagement multimodal A351-RN4 à l'ouest de Strasbourg, en vue d'une DUP en 2015
 - Concertations publiques pour le giratoire du Kerlenbach (RN66) et échangeur de la Mertzau (A36/R430)
 - Rocade sud de strasbourg : dérogation espèces protégées et engagement des diagnostics archéologiques, en vue de l'engagement des travaux en 2015

Améliorer la mobilité des biens et des personnes

Piloter les grands projets routiers

=> 2014 est aussi marquée par la finalisation du volet mobilité du contrat de plan Etat-Région 2015-2020

La DREAL a piloté l'élaboration du volet mobilité multimodale du contrat de plan 2015 – 2020 en étroite liaison avec les grandes collectivités, les établissements publics et les ports alsaciens

Sur un montant total de 816 M€ pour le CPER, le volet mobilité représentera 511 M€ d'investissement dont 252 pour la route, 202 pour le ferroviaire, 39 pour les ports et 18 pour la voie d'eau. L'Etat mobilisera 233 M€ de crédits pour soutenir et mettre en œuvre les investissements sur l'ensemble des modes du volet mobilité

**Préservation de l'eau et de la biodiversité,
Qualité de l'air et transition énergétique,**

... une année 2014 marquée par l'aboutissement de nombreux dossiers.

Préserver l'eau et la biodiversité : bilan 2014

- **Préservation et restauration la qualité de l'eau**

- **DCE et planification: mise à jour du SDAGE Rhin-Meuse** (2016-2021) et de son Programme de Mesures (PDM). Réactivation de la gouvernance associée aux Programmes d'Actions Opérationnels Territorialisés (PAOT) et accompagnement des SAGE alsaciens en cours de révision

- **Signature du 5e programme d'actions régional** de la Directive « nitrates »

- **Extension de la liste des captages prioritaires en Alsace** : 4 nouvelles aires d'alimentation de captages (deux 67 et deux 68) en plus des 25 aires d'alimentation déjà classées « Grenelle », ont été définies comme prioritaires en 2014 dans le cadre de l'objectif fixé par la Conférence environnementale de 2013

Préserver l'eau, la biodiversité et les paysages

- **Préparation du futur système d'information sur la nature et les paysages (SINP)** : le SINP a pour objectif de délivrer une information utile et fiable sur la biodiversité, pour participer au débat démocratique, élaborer ou suivre les politiques publiques et éclairer les aménageurs.
- **Les continuités écologiques : adoption du Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE) d'Alsace** par le Comité Alsacien de la Biodiversité. Le projet a été adopté à l'unanimité par l'assemblée plénière de la Région le 21/11/2014 (arrêté préfectoral signé le 22/12/14)
- **Les parcs naturels régionaux, réseau de réserves naturelles et des partenaires toujours présents et en étroite collaboration avec la DREAL :**
 - La charte du PNRVN est validée pour 12 ans. Le PNRBV a affiné sa charte avec un schéma de la biodiversité et des paysages.
 - La réserve naturelle de **l'Île du Rohrschollen** a vu se concrétiser un projet européen « Life + » lancé en 2010, **consistant à réalimenter le ruisseau de l'île « le Bauerngrunfwasser » en eau vive du fleuve du Rhin.**
 - La **réserve du massif forestier de Strasbourg- Neuhof/ Illkirch-Graffenstaden** (945 hectares) s'est dotée de ses équipes opérationnelles : un conservateur, un chargé d'études et un agent administratif recrutés par la Ville de Strasbourg.
 - La réserve naturelle du **Delta de la Sauer** a vu son plan de gestion renouvelé pour la période 2013-2017.

Préserver l'eau et la biodiversité : bilan 2014

Le réseau Natura 2000

- Le site d'Intérêt Communautaire « **Secteur alluvial Rhin-Ried- Bruch**, Bas-Rhin a été désigné en tant que Zone Spéciale de Conservation.
- Les périmètres des différents sites de la **bande rhénane** ont fait l'objet d'un recalage concerté.
- Une **espèce nouvelle de coléoptère** pour la faune de France découverte en 2014, en Alsace, dans les forêts rhénanes (Erstein, de La Wantzenau et de Strasbourg) : la DREAL est impliquée à travers la gestion des sites Natura 2000 correspondants.
- Une réflexion sur la mise en place d'une **stratégie régionale pour l'évaluation de l'état de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire**, en partenariat avec le CSRPN et les animateurs des sites Natura 2000.

Préserver l'eau et la biodiversité : bilan 2014

- **Poursuite de la mobilisation en faveur du hamster en Alsace** : l'augmentation de près de 40 % du nombre de terriers observés entre 2013 et 2014 constitue une évolution sans précédent depuis le début du suivi (2001).

Le 4 juillet 2014, la commission européenne a constaté et reconnu sur place, la réalité de la mobilisation, la pertinence de la stratégie de protection, tout en prenant connaissance des difficultés posées au niveau de l'urbanisme. Cette visite ne constitue qu'un point d'étape dans la gestion du contentieux.

=> **La reconnaissance de la stratégie d'action mise en oeuvre**

=> **Un doublement des actions et de la mobilisation sur le terrain**

=> **La perspective d'une clôture historique du contentieux communautaire**

Evaluation environnementale

- 2014 aura été l'année de production des **avis sur de nombreux programmes structurant pour la région** : les programmes opérationnels des fonds européens (FEDER, FEADER, INTERREG) ; le CPER; le 5ème programme d'actions régional nitrates. La totalité des consultations **au cas par cas** ont fait l'objet d'une décision dont 8 concluaient à la nécessité de produire une étude d'impact.

Qualité de l'air et transition énergétique

- **Approbation du plan de protection de l'atmosphère de l'agglomération de Strasbourg (PPA)** et mise en chantier de nouvelles règles en cas de pics de pollution. (le PPA définit une stratégie multifactorielle de réduction globale des émissions et de protection des populations les plus exposées, au travers de 11 dispositions. Il définit pour cela 3 zones de vigilance. Le plan d'actions associé constitue ainsi une réponse à l'enjeu de santé public majeur de l'agglomération strasbourgeoise, dans un contexte de contentieux communautaire).

- **le développement des transports collectifs à Strasbourg conduit à réduire la population exposée au dépassement des normes en particules**



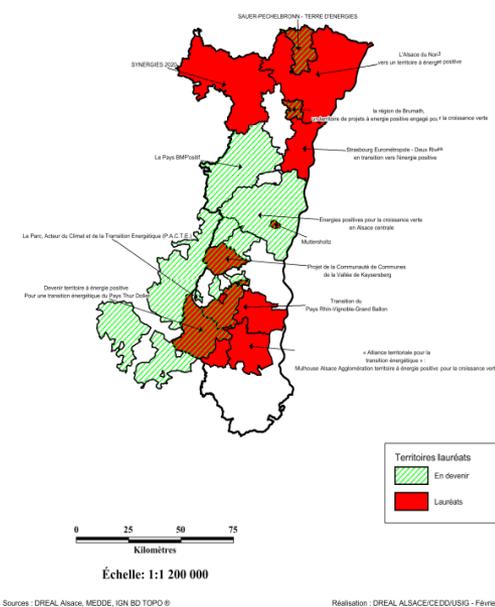
Territoires à Energie Positive pour une croissance verte en Alsace

- **14 territoires alsaciens** ont été retenus au titre de la démarche « **territoire à énergie positive pour la croissance verte** » proposée par le MEDDE. Ils seront accompagnés dans leur programme d'actions et de projets.

- **Le développement des énergies renouvelables en Alsace à un tournant** => projets de production de biogaz ; instruction de 10 permis de recherche géothermie profonde (basse & haute température).

La réalisation des premiers forages dans le cadre d'un projet industriel a permis d'atteindre les objectifs de température et de débit.

- **L'Alsace atteint d'ores et déjà les objectifs qui lui sont fixés en matière de taux d'énergie renouvelable** (23 % avec un objectif à 2020 atteignable, 26%)



Ces premiers résultats permettent d'envisager de revoir à la hausse les objectifs du Schéma Régional Climat Air Énergie en matière de développement des énergies renouvelables. D'autres dossiers sont à l'étude.

Qualité de l'air et transition énergétique

- L'évolution du réseau alsacien de transport et de distribution d'électricité

Le contexte « Fessenheim » implique l'évolution du réseau de transport d'électricité alsacien. Les travaux identifiés permettront d'augmenter les capacités de transit et de mieux réguler la tension sur le réseau. D'autres projets menés par les opérateurs (ES, ERDF...) contribueront également à l'alimentation électrique de l'Alsace en prenant en compte le plus possible l'intégration paysagère.

- Charte "Objectif CO2 - Les transporteurs routiers s'engagent"

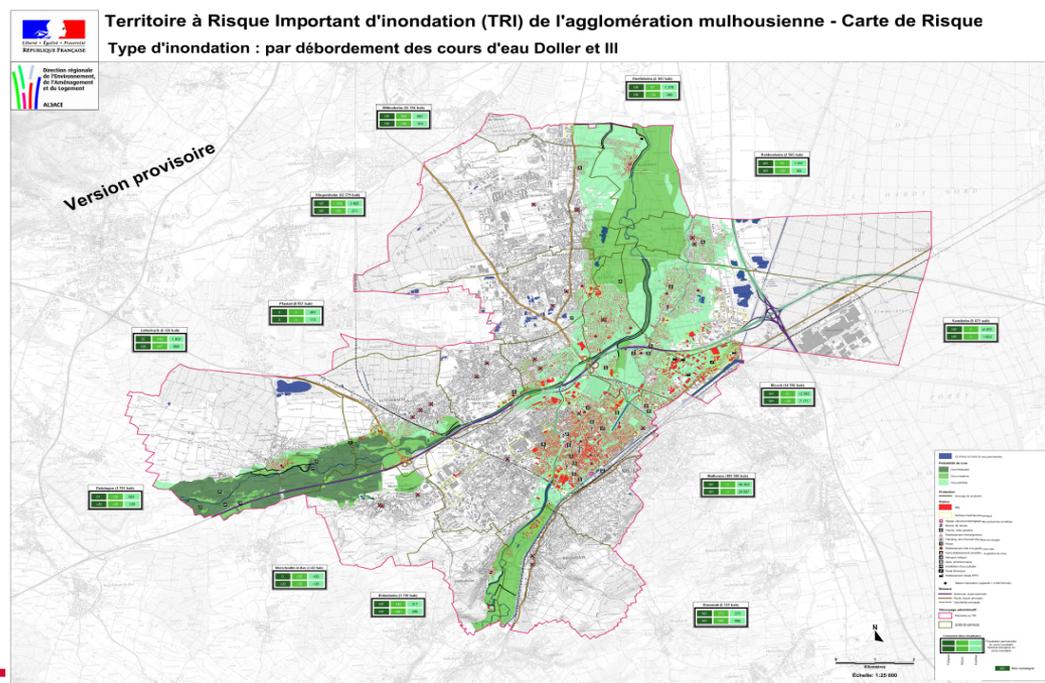
Le bilan 2014 sur une période de trois ans fait apparaître, une réduction de l'ordre de 7% des CO2 émis par kilomètre parcouru, évitant ainsi l'émission dans l'atmosphère de 6 380 tonnes de CO2. Cette évolution représente également une économie de carburant d'environ 1 230 000 litres pour les 21 entreprises signataires.

Prévenir les risques naturels : le risque inondation, une priorité d'action

- **Plusieurs Plans de prévention du risque inondation (PPRI)** approuvés en 2014 (Bassin versant de la Doller, Giessen ; en cours d'élaboration (Eurométropole, Bruche et Moder).
- **Mise en œuvre de la directive européenne inondation :**

Deux territoires identifiés à risque d'inondation important (TRI) : les agglomérations strasbourgeoise et mulhousienne.

La DREAL pilote la réalisation des cartes de surfaces inondables et de risques inondation pour ces TRI (approuvées début 2015). celles-ci s'accompagnent d'une stratégie locale de gestion des risques sous la responsabilité des acteurs locaux.

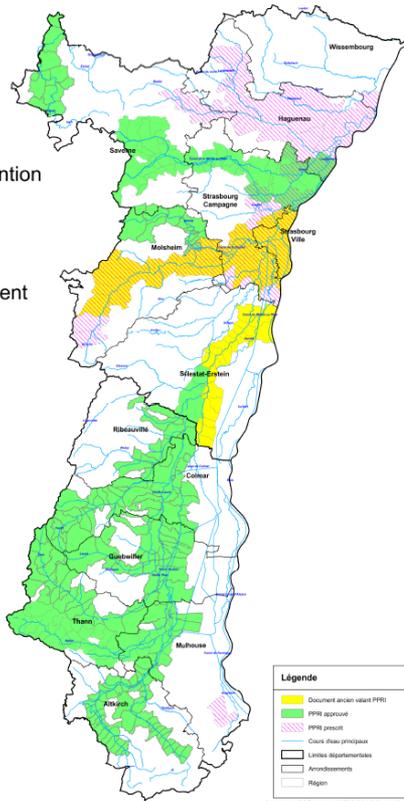


Prévenir les risques naturels : le risque inondation, une priorité d'action



Plans de Prévention
des Risques
d'Inondation
en Alsace

Etat d'avancement
août 2015



Source : © DREAL Alsace/MN/PPRI, © IGN Caris

Reproduction : DREAL Alsace/CEOP/FCUSG août 2014

- **Le PAPI du Giessen labellisé** (2015-2020, actions chiffrées à 6 millions d'€ (41 % Etat et 9 % Agence de l'Eau)

- **Contrôle des ouvrages hydrauliques** : a concerné 10 gestionnaires de digues, 100 km linéaires d'ouvrages et 9 gestionnaires de barrage représentant 14 ouvrages. (une action de rappel des obligations réglementaires a été menée auprès des gestionnaires en 2014, poursuivie en 2015)

Prévenir les risques technologiques et des pollutions

- **Programme de dépollution et de valorisation du site de l'ancienne raffinerie de Reischtett** : *conclusion de l'offre de reprise* par la société Brownfields favorisée par une aide de l'ADEME, portant sur la mise en sécurité de l'ancienne raffinerie Pétroplus.

Depuis, sont intervenues :

- *la signature d'une convention d'aide* entre le ministère, l'ADEME et la société Brownfields
- *la signature de la promesse de vente* entre l'EMS et la société Brownfields pour la cessions des terrains agricoles de l'ancien site industriel, aux fins de constituer des réserves foncières (360 ha) pour la réalisation d'une plateforme d'activités dans le cadre d'une organisation partenariale entre l'EMS, la Région Alsace et le Conseil Départemental du Bas-Rhin.

- Programmation des **aides à la pierre** (logement privé et social)
- Mise en œuvre du **plan de relance du logement**
- Finalisation du **zonage pour le nouveau dispositif d'investissement locatif**
- Mise en œuvre de la loi du 18 janvier 2013 (bilan triennal 2011-2013 art55 SRU **mobilisation du foncier public**)
- Evaluation à 2 ans des **conventions d'utilité sociales**
- Consolidation des **systèmes d'information logement** (système national d'enregistrement, SYPLO)
- Mise en œuvre du **pacte d'objectifs et de moyens** Etat-USH
- **Lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique**
- Appui à la **réhabilitation des copropriétés dégradées, observation des loyers** du parc privé
- Contribution au **plan jeunesse Alsace** (connaissance des besoins en logements des jeunes)

Favoriser l'accès à un logement à un prix modéré, sûr, sain et sobre

- 38204 **demandes d'accès à un logement locatif social** enregistrées en 2014 (36 000 en 2013) dont 25006 dans le bas-Rhin et 13198 dans le Haut-Rhin
- 2149 **nouveaux logements sociaux** financés dans le parc public (2 700 en 2013), et le financement de la **rénovation** de 2856 logements du parc privé (1 696 en 2013)
- 114 300 **logements sociaux** en 2014 en Alsace (113 000 en 2013)
- Un **taux de logements vacants** dans le parc social public de 4,1% dont 2,4% de plus de trois mois (comparable à 2013, mais situation très différenciée entre le 67 et le 68).

Les permis de construire

- 13 200 logements autorisés (10 500 en 2013) , 10 400 logements mis en chantier (9 500 en 2013)source sitadel estimations dates réelles juillet 2015

**-> Seule région métropolitaine
avec une croissance de la construction en 2014**

421 000 licenciés sportifs dans 4 603 clubs

423 sportifs en parcours d'excellence , dont 172 listés de haut niveau

La quasi-totalité est rattachée aux 4 pôles France d'entraînement ou aux 15 pôles Espoirs implantés à Strasbourg et Mulhouse ; le principal opérateur des filières de haut-niveau est le CREPS de Strasbourg

3 centres de formation de sportifs professionnels agréés par le ministère (basket H, handball H, volley F) pour une durée de quatre ans (2011 à 2015)

8.392 équipements sportifs recensés, dont une très grande majorité propriété des collectivités locales, chiffre incluant les espaces et sites de pleine nature

134 établissements d'activités physiques et sportives (associatifs ou commerciaux), objet d'un contrôle ciblé

284 prélèvements urinaires ou sanguins dans le cadre de contrôles anti-dopage dans et hors compétition , sous l'égide de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage

Une enveloppe territoriale du CNDS (Centre National de Développement du Sport) d'un montant de fonctionnement de 3.649.000 € ainsi que 1.333.000 € d'investissement affectés à 3 équipements sportifs (dont accessibilité).

- **Schéma régional de développement du sport (SRDS)** : Préparation de la campagne SRDS 2015 : partenariats, financements, conception, copilotage Etat et Conseil régional
- **Diagnostics territoriaux approfondis** : livraison du Diagnostic Territorial Approfondi à la Communauté de communes de Sélestat
- **Sports de nature** : instruction technique de 20 dossiers présentés au Comité de massif vosgien et mise en place d'une stratégie de soutien aux sports de nature en Alsace (réglementaire, économique)
- **Conférence du Rhin supérieur** :
 - Organisation du Prix sport 2014 récompensant les manifestations sportives tri-nationales remarquables (France, Allemagne, Suisse)
 - Tournoi trinational des vendanges de Hockey-sur gazon, Strasbourg
 - Tournoi international de volley-ball féminin , Strasbourg
 - Course cyclotourisme Trirhena, Kingersheim

Les métiers de l'animation et du sport

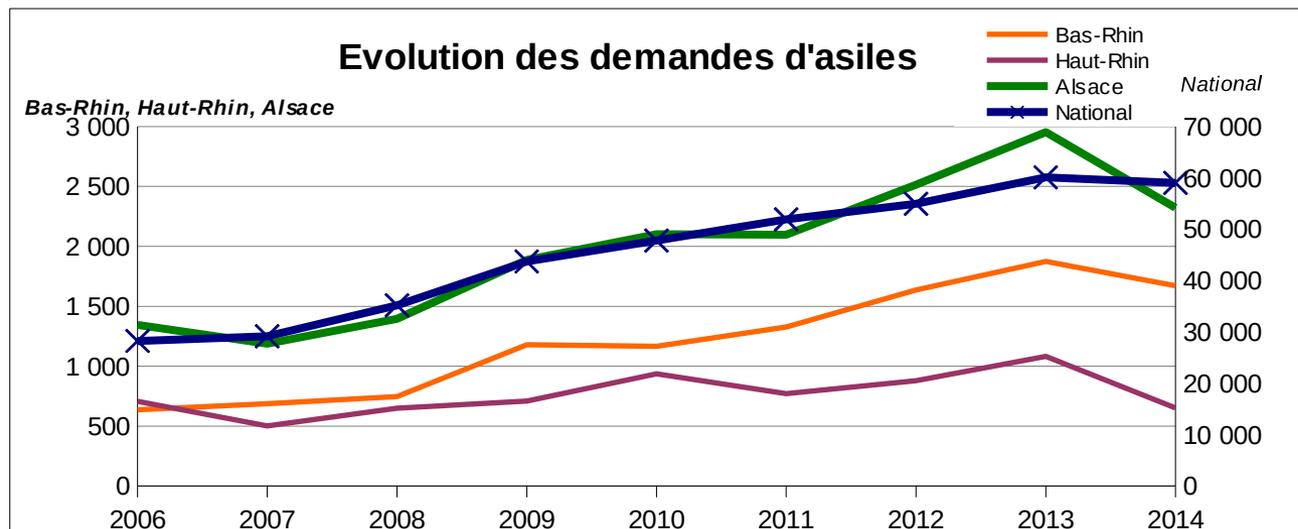
- 10 000 salariés en Alsace dont 6 781 salariés associatifs permanents
- 389 diplômes ont été délivrés dans ce secteur en voie de professionnalisation
- Les taux d'insertion à 6 mois : 78% dans le sport, 83% dans l'animation
- 139 apprentis en formation initiale au CFA dédié aux métiers de l'animation et du sport
- La DRJSCS favorise la professionnalisation de l'emploi en développant la formation des maîtres d'apprentissage par le biais d'un site internet dédié aux métiers de l'animation et du sport.
- Ce site est le seul existant pour ces métiers sur le plan national

Les métiers du sanitaire et du social

- 883 diplômes dont 158 par la validation des acquis de l'expérience (VAE) dans le champ du travail social. Stabilisation du nombre de diplômes délivrés.
- 1910 diplômes dont 59 par la VAE dans le champ paramédical. Stabilisation du nombre de diplômes délivrés.
- Poursuite du projet sur les sites qualifiants dans le champ du social. Ce projet, porté par les cinq centres de formations agréés en formation initiale (ESTES, ISSM, EDIAC, CFEJE, IFCAAD) et coordonné par l'IFCAAD, a pour objet de renforcer le partenariat entre centres de formation et sites qualifiants (1200 sites) donnant une place fondamentale à la formation en alternance (théorie et pratique).

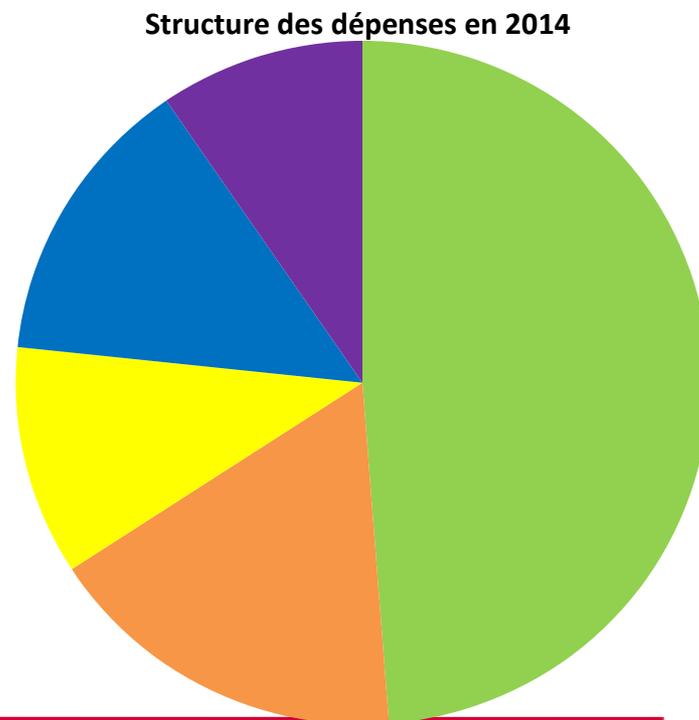
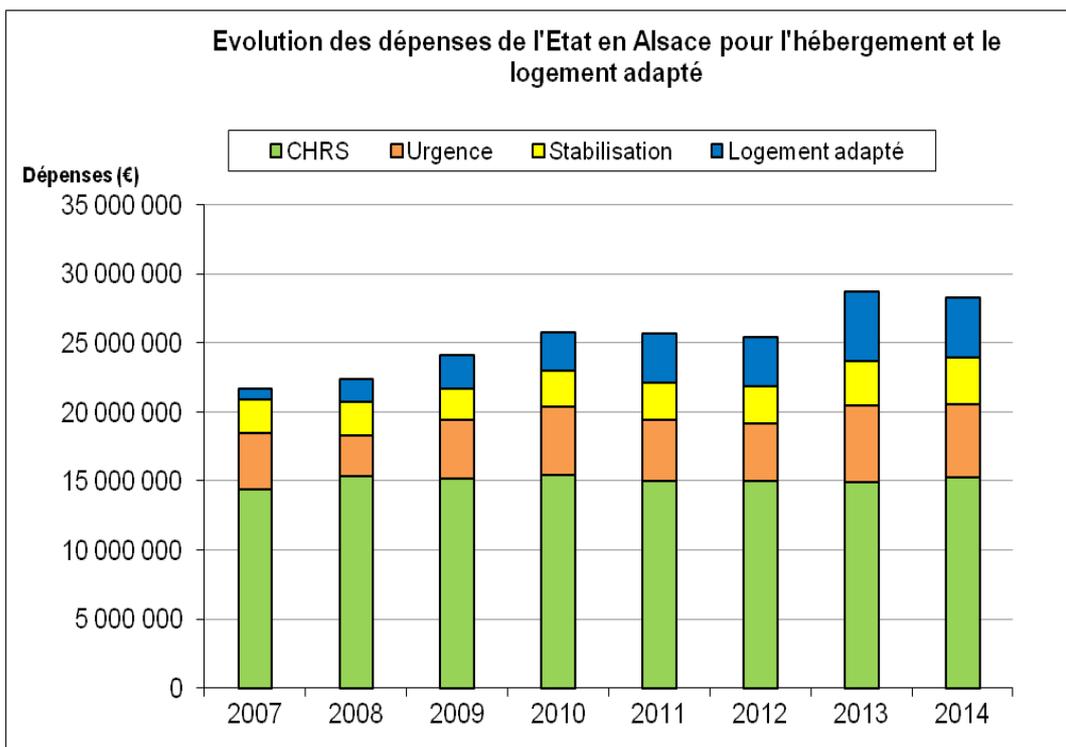
En Alsace, une demande d'asile qui reste à un niveau élevé mais traduisant une stabilisation des dispositifs d'hébergement

- une stabilisation des dispositifs d'hébergement d'urgence pour accueillir les demandeurs d'asile dans les deux départements (au 31/12/2014, le Bas-Rhin disposait de 1896 places et le Haut-Rhin disposait de 321 places soit une augmentation de +0,54 % sur l'Alsace par rapport à 2013)



Une progression de l'offre dans l'hébergement de droit commun et le logement adapté en 2014

- Dispositif global d'hébergement de droit commun : 2 615 places au 31/12/2014 au lieu de 2 444 au 31/12/2013
- Logements adaptés (pensions de famille et résidences sociales) : 3015 places au 31/12/2014 au lieu de 2 823 au 31/12/2013



La politique de la ville (volet social)

- **7 CUCS** (contrat urbain de cohésion sociale) : Communauté Urbaine Strasbourg – Haguenau/Bischwiller/Kaltenhouse – Agglomération de Mulhouse Sud Alsace – Cernay – Colmar – Illzach – Wittelsheim
- **19 ZUS** (zone urbaine sensible)
- **53 quartiers « politique de la ville »** (dont 13 en priorité 1)
- des crédits spécifiques à hauteur de **4,3 millions d’euros**
- des actions dans le domaine de l’**emploi (19%)**, de l’**éducation (39%)**, du **lien social et de la citoyenneté (23%)**
- La **journée interrégionale** de sensibilisation aux enjeux de la **réforme de la politique de la ville » Grand Est** (Alsace, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine) – organisée le 2 juillet 2014 – à Strasbourg
- Année consacrée à la préparation des futurs contrats de ville et de leurs périmètres

L'intégration des populations immigrées

- Un budget de **899 780 Euros**
- Des actions linguistiques
- L'accompagnement social
- Le soutien à la vie associative et aux résidences sociales
- L'interprétariat en milieu hospitalier
- Les manifestations culturelles

- *Information des jeunes* : 20 Bureaux et Points Information Jeunesse, labellisés par le Ministère en charge de la jeunesse et soumis à une campagne de contrôle des labels sur la période 2014-2015.
- *Plan Priorité Jeunesse* (dénommé en Alsace Plan Jeunesse Alsace): l'État, en collaboration avec les trois collectivités territoriales, a mis en œuvre plus de 40 mesures en faveur des jeunes, notamment aux plans de la santé, de l'éducation, des loisirs. Une évaluation du PJA a permis en décembre 2014 de déterminer les axes de travail 2015 (logement, accompagnement des jeunes détenus et sortants de prison, valorisation de toutes les compétences des jeunes).
- *Développement de la Vie Associative* : octroi de **100 000 €** aux projets de formation des bénévoles par la commission plénière co-présidée par la Région et l'Etat.

Le service civique en 2014

- **en Alsace, 1 120** volontaires indemnisés dont 72,5% en mission dans le Bas-Rhin
- Près de 60% de jeunes filles; 49% de volontaires de niveau IV (équivalant au Bac)
- **148** structures agréées
- 63 % des agréments délivrés au niveau régional (37,4% des volontaires)

- le **profil moyen du volontaire** est celui d'une jeune fille, âgée de 18 à 20 ans (40%), étudiante (42%), de niveau bac, engagée dans une mission de solidarité au sein d'une association (83,8%)
- des missions exercées essentiellement en "solidarité" (30,6%), "éducation pour tous "(18,66%), "culture et loisirs " (20%).

- **Dynamique autour de l'emploi, de la mixité professionnelle et de la création d'entreprise**
 - Signature d'une convention égalité et mixité avec l'OPCA Transports
 - Campagne 16/25 ans « les métiers n'ont pas de sexe » avec le Conseil régional, l'Académie de Strasbourg...
 - Neuf contrats pour la mixité et l'égalité signés avec des entreprises de la région
 - Déclinaison du plan régional pour l'entrepreneuriat des femmes en Alsace avec la Caisse des Dépôts, le Conseil régional, l'Eurométropole ...
 - Plan d'actions pour faciliter le retour à l'emploi des femmes avec Pôle Emploi et les associations

- **Lutte contre la prostitution et la traite des êtres humains**

Trois groupes de travail pour des actions de prévention santé, sensibilisation jeunesse et insertion sociale et professionnelle

Des résultats encourageants qui s'inscrivent dans l'objectif de réduction de 50% à la rentrée 2016

Baisse continue des plus de 16 ans sortant sans diplôme (4800 en 2011, 4100 en 2012, 3527 en 2013, 3100 en 2014)

Objectif 2016 : 2400

La déclinaison du plan « tous mobilisés pour vaincre le décrochage »

- La révision des procédures d'orientation et d'affectation des élèves (expérimentation du choix d'orientation donné par la famille, choix des spécialités de la voie professionnelle décalé, anticipation de l'affectation, accompagnement vers l'apprentissage...)
- La valorisation des compétences scolaires et extra scolaires dans l'évaluation des élèves
- L'organisation de la MLDS, centrée sur la prévention en classe et l'intervention sur les risques de décrochage
- La mise en œuvre du statut de stagiaire de la formation initiale à la rentrée 2015
- Les innovations pédagogiques dans le cadre du parcours Avenir
- La mise en place du retour en formation pour les 16-25 ans
- La réorganisation en cours des plates formes de suivi et d'appui aux décrocheurs

Ouverture de 63 classes ou sections bilingues paritaires dans le 1^{er} degré, dont six nouveaux pôles.

Huit ouvertures de classes bilingues au collège :

- Quatre dans le Bas Rhin : Marlenheim, Soultz sous Foret, Truchtersheim, Stockfeld et Twinger
- Trois dans le Haut Rhin : Ensishiem, Rixheim, Dannemarie

Au collège, 5 % des élèves suivent un cursus bilingue.

Développement de dispositifs innovants dans la voie professionnelle : Azubi bacpro : une co-qualification franco-allemande mise en place dans l'académie depuis la rentrée 2014 : concerne maintenant six lycées.

Projet de section bi-langues renforcée (allemand /anglais) : les élèves du lycée Imbert de Sarre Union bénéficient de l'enseignement d'exploration « principes fondamentaux de l'économie et de la gestion » en allemand et d'accompagnement personnalisé en allemand et en anglais.

Poursuite de la refondation de l'éducation prioritaire par la constitution d'une nouvelle carte de l'éducation prioritaire :

- 21 réseaux d'éducation prioritaire dont 12 renforcés (REP+)
- 38 000 élèves concernés
- Mobilisation de plus de 200 postes dans le second degré

Des moyens conséquents mieux répartis pour la réussite de tous les élèves :

- Dans le 1^{er} degré :
 - * Priorité pour la mise en place du dispositif « plus de maîtres que de classes »
 - * Priorité pour la mise en place du dispositif de la scolarisation des enfants de moins de 3 ans
- Dans le second degré :
 - * Un accompagnement continu des élèves jusqu'à la fin des cours
 - * Des personnels mieux rémunérés, mieux formés, avec du temps dégagé pour le travail en équipe
 - * Des pratiques pédagogiques nouvelles : prise en charge de la difficulté, innovation, utilisation du numérique, D'COLL

Mise en place d'un accompagnement pour les établissements sortants de l'éducation prioritaire : 713 000 Euros

- Maintien des taux d'encadrement
- Maintien des moyens d'encadrement et de vie scolaire
- Maintien des dispositifs pédagogiques :
 - * École ouverte
 - * Accompagnement éducatif
 - * Soutien aux projets artistiques et culturels
 - * Soutien à la mobilité des élèves

Une orientation vers l'enseignement professionnel mieux préparée.

La prise en compte des acquis personnels dans les procédures d'affectation vers la voie professionnelle.

La poursuite du développement de l'évaluation par compétence.
(39 établissements expérimentent le bulletin de compétences)

Une prévention renforcée du décrochage.

Création d'un campus des métiers et des qualifications
"Eco - Construction et Efficacité Énergétique"

Contrat de site : L'Etat s'engage dans une démarche nouvelle visant le rapprochement des acteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation fondée sur les dynamiques de coopération. Dans cette perspective le contrat de site se substitue aux anciens contrats d'établissements et constitue un levier qui permet aux acteurs d'un territoire de se rassembler autour d'orientations stratégiques concernées, d'associer leurs ressources pour élaborer et conduire des projets en commun. Ainsi le 4 juin 2013, l'Unistra, l'UHA, l'INSA et la BNU signent avec le MENESR le contrat du site alsacien pour la période 2013/2017.

La signature de ce contrat est accompagnée en 2014 du versement de 2,2 M€ par l'Etat pour l'enseignement supérieur en Alsace correspondant aux 31 emplois et 7 contrats doctoraux créés en 2013 et aux 24 emplois supplémentaires créés en 2014.

Effectifs étudiants : 72 700 étudiants en 2014-2015, toutes formations confondues (dont 74 % dans les universités), avec un vivier d'apprentis très développé à l'UHA.

- **La Bibliothèque Nationale Universitaire de Strasbourg (BNU) : 64,8 M€**

Les travaux ont débuté en janvier 2011 et se sont achevés en juillet 2014.

Le bâtiment, place de la République, fermé depuis octobre 2010 a réouvert au public fin novembre 2014 avec une ouverture 7 jours sur 7.

Le Centre de recherche en biomédecine de Strasbourg : 37,1 M€

Les travaux de construction du Centre de recherche en biomédecine de Strasbourg ont débuté au printemps 2014 et la pose de la première pierre a eu lieu le 26 mai 2015

- **L'usine école EASE et la résidence pour alternants à Illkirch : 27,4 M€ et 10,47 M€**

Les travaux de construction de l'usine école ont débuté en septembre 2014 (1ère pierre le 6 décembre 2014) ; la livraison du bâtiment est prévue au printemps 2016 et sa mise en service à la rentrée 2016.

Les travaux de construction de la résidence pour alternants gérée par le CROUS ont débuté en juin 2014 (fabrication des modules), la mise en service des 200 logements est intervenue en septembre et octobre 2015.

La chimie et la biologie fondamentale sont les secteurs phares

2013 – Prix Nobel de chimie : Martin Karplus (Professeur émérite de l'Université de Harvard et professeur conventionné à l'Université de Strasbourg)

Soit trois prix Nobel en activité avec Jean-Marie Lehn (chimie, 1987), Jules Hoffman (Médecine, 2011)

Classement de Shanghai 2014

L'Université de Strasbourg rejoint le top 100 (95ème en 2014).

Depuis 2003, date du 1er classement, l'Université de Strasbourg est dans le top 4 français – 1ère université de province. En chimie, elle reste dans le top 20 mondial et la 1ère en France, places qu'elle occupe depuis la création de ce classement en 2009.

Toujours 1er rang national en terme de visibilité des publications scientifiques

Des moyens financiers en crédits d'intervention : 22,25 M€ en 2014, dont 5,14 M€ consacrés au Syndicat mixte Opéra national du Rhin, dont l'activité se répartit sur les 3 villes de Strasbourg, Colmar et Mulhouse (*).

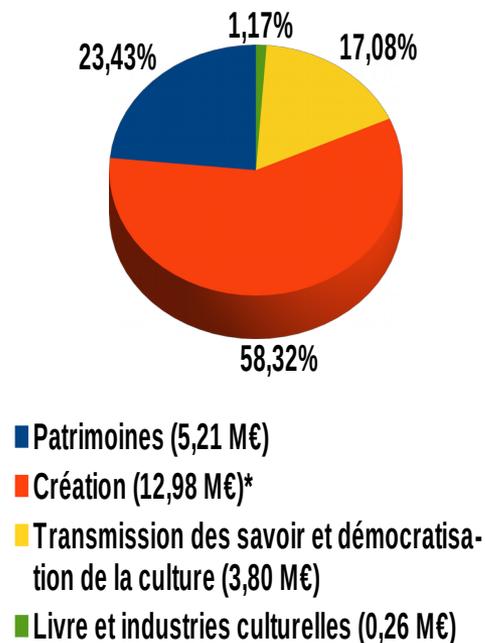
Des opérations de restauration des monuments historiques propriétés de l'État sous la maîtrise d'ouvrage de la DRAC : Cathédrale, Palais du Rhin, pour un montant de 1,5 M€.

Un partenariat avec les grandes collectivités territoriales qui s'est poursuivi en 2014 pour clôturer le CPER État-Région 2007-2013 avec une année de report en 2014, et du Contrat triennal « Strasbourg, capitale européenne » 2012-2014. L'année 2014 a permis de conclure les négociations avec les collectivités pour le renouvellement à venir de ces deux programmes pluriannuels d'aménagement du territoire.

Des établissements publics nationaux qui viennent compléter les missions de la DRAC dans les domaines de la création, de la diffusion et de la formation culturelle : le Théâtre national de Strasbourg et l'École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg.

Répartition des crédits d'intervention 2014 de la DRAC par secteur culturel

Budget global : 22,25 M€



Patrimoine monumental

- Poursuite des grands chantiers de restauration des monuments historiques :

* Cathédrale de Strasbourg : poursuite de la restauration de la galerie Goetz, relevage du grand orgue, procédure de consultation de commande publique pour le projet de création d'un vitrail contemporain dans la Chapelle Sainte-Catherine dans le cadre de la préparation du millénaire de la Cathédrale (événement 2015).

* Patrimoine religieux : ancienne abbaye bénédictine de Neuwiller-lès-Saverne, église St-Georges à Châtenois, églises St-Thomas et St-Pierre-le-Jeune à Strasbourg...

* Patrimoine militaire : Château de Froeschwiller, Château de Thanvillé, ruines du Château de Kintzheim, Château et enceintes fortifiées de la Petite Pierre...

- Protections : 7 inscriptions au titre des MH (Grange aux dîmes à Rosheim, Presbytère catholique à Villé, Hôtel Magnus et Café Brant à Strasbourg, Cité ouvrière à Erstein, Chapelle de l'ancien prieuré à Mollkirch...).

Architecture et cadre de vie

- Révision/extension du Plan de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé de Strasbourg (PSMV) : engagement de la tranche conditionnelle 1.

- Cathédrale de Strasbourg : accompagnement de la structuration du programme des manifestations pour la célébration en 2015 du millénaire des fondations de la Cathédrale.

- Mise en place du Système d'Information Géographique (SIG) : vérification des protections, transcription spatiale, élaboration cartographique des servitudes, vérification des nomenclatures, mise en place d'échanges et de conventions d'échanges de données avec la DDT, la DREAL et l'Eurométropole, versement dans l'Atlas du Patrimoine.

Musées

- Engagement du dossier de subvention concernant les travaux de la grande salle d'exposition du Musée national de l'Automobile de Mulhouse au titre des crédits de report du CPER 2007-2013 (400 000 €).
- Engagement du dossier de création d'un jardin des énergies au Musée Electropolis de Mulhouse dans le cadre des opérations retenues au CPER 2015-2020 au titre de la transition énergétique.
- Accompagnement scientifique de projets d'investissement à venir (démarrage 2015) : Strasbourg, Musée de l'Oeuvre Notre-Dame (aménagement d'une salle d'introduction didactique et d'une salle de conservation et de présentation de dessins d'architecture de la cathédrale) ; Wissembourg, Musée Westercamp (réhabilitation et agrandissement de l'ancienne synagogue pour la création de réserves mutualisées avec les archives municipales).
- Poursuite du travail de contrôle scientifique et technique sur les 48 musées de France d'Alsace.
- Suivi du récolement décennal.
- Poursuite du partenariat avec la Région pour l'aide à l'acquisition des Musées de France : 4 dossiers soutenus au bénéfice des musées de Strasbourg pour un montant de 50 000 €.

Archéologie

- Début des travaux de construction à Sélestat du Centre de Conservation et d'Etude (CCE) d'Alsace et financement de la 3ème tranche sur 4.
- Prescription de 100 diagnostics pour un total de 271 hectares, autorisation de 16 fouilles préventives, programmation de 16 opérations constituées de fouilles et de projets collectifs de recherche.
- Opérations notables : achèvement de la fouille liée à la réalisation de la plateforme interdépartementale de Bernolsheim-Momenheim portant sur des occupations allant du Néolithique à la période gallo-romaine ; mise au jour d'un probable baptistère de l'antiquité tardive sous la Cathédrale de Strasbourg.

Soutien à la création-diffusion

- Soutien des **15 institutions labellisées en Alsace** dans le cadre de conventions d'objectifs pluriannuelles (1 opéra national, 2 orchestres permanents, 2 centres dramatiques nationaux, 1 scène nationale, 3 scènes de musiques actuelles, 2 scènes conventionnées, 1 centre de développement chorégraphique et 1 pôle national cirque en préfiguration, 1 FRAC, 2 centres d'art) pour un montant total de **10,45 M€** (dont 5,14 € versés au syndicat intercommunal de l'Opéra national du Rhin pour l'ensemble des activités de l'ONR menées sur les 3 villes de Strasbourg, Mulhouse et Colmar).
- Soutien de **15 autres lieux de création-diffusion** du spectacle vivant et des arts plastiques pour un montant total de **0,39 M€** (exemples : Le-Maillon à Strasbourg, La Kunsthalle à Mulhouse).
- Soutien de **58 équipes artistiques indépendantes du spectacle vivant** (musique, danse, théâtre, cirque, arts de la rue) pour un montant total de **1,28 M€** : 14 conventionnements (0,85 M€), 8 aides à la structuration (0,15 M€), 36 aides au projet (0,27 M€).
- Soutien de **10 artistes plasticiens** au titre de l'aide individuelle à la création ou à l'aménagement d'atelier pour un montant total de **0,032 M€** et de **5 associations** au titre de **l'aide au projet arts plastiques** pour un montant de **0,022 M€**.
- Soutien de **13 résidences artistiques** (théâtre, musique, arts plastiques) pour un montant total de **0,11 M€**.
- Soutien de **8 festivals et biennales** (spectacle vivant, arts plastiques) pour un montant total de **0,12 M€** (à noter le financement au titre du Contrat triennal « Strasbourg, capitale européenne » de la préparation du Festival de saxophone SaxOpen à hauteur de 20 000 €).
- Des **programmes d'échanges internationaux** avec la Suisse et l'Allemagne au bénéfice des artistes plasticiens alsaciens.

Soutien aux industries culturelles

- Première année de mise en œuvre du **dispositif régional de soutien à l'économie du livre** financé à parité par l'État (DRAC) et la Région à hauteur de **90 000 €** chacun (30 aides accordées en 2014 : 7 librairies, 17 éditeurs ou maisons d'éditions, 5 bourses aux auteurs et 1 aide à la résidence).
- Accompagnement et financement au titre du concours particulier de la **dotatation générale de décentralisation (DGD)** relatif aux bibliothèques municipales et départementales de prêt de 16 opérations en Alsace pour un montant total de **1 425 043 €**.
- Signature d'une nouvelle **convention de développement cinématographique et audiovisuel 2014-2016**, entre la DRAC, la Région, la Ville de Strasbourg et le Centre national de la cinématographie et de l'image animée.

Education artistique et culturelle (EAC)

Mise en œuvre de la priorité ministérielle donnée à l'éducation artistique et culturelle :

- Lancement de la concertation régionale des partenaires publiques suite à la circulaire inter-ministérielle du 3 mai 2013 sur l'éducation artistique et culturelle : réunion du Comité territorial de l'EAC le 21 janvier 2014 et mise en place de six sous-commissions thématiques (EAC et politique de la ville ; EAC et publics spécifiques ; EAC et territoires ruraux ; EAC et formation des acteurs ; EAC et projets transfrontaliers ; développement d'un outil d'analyse cartographique régional dédié à l'EAC).
- Renforcement du soutien au GIP ACMISA, outil de soutien coordonné aux projets culturels et artistiques menés dans les établissements ou au niveau académique, sur la base d'un partenariat entre la DRAC, le Rectorat et les collectivités locales : + 25 000 € pour un soutien global de 150 000 €.
- Soutien à 22 options obligatoires ou facultatives en lycée et 44 ateliers de pratiques artistiques en collège ou lycée pour un montant total de 141 395 €.
- Renforcement du soutien aux actions menées dans le cadre des conventions EAC signées avec les Villes de Strasbourg et Mulhouse Alsace Agglomération pour la période 2013-2015 pour un montant total de 166 000 €.
- Signature d'un contrat local d'éducation artistique avec l'EPCI d'Alsace Bossue (12 000 €).
- Poursuite de la convention DRAC-DRAAF pour les projets EAC dans les lycées agricoles (15 000 €).
- Développement des activités du Pôle régional d'éducation artistique et de formation au cinéma et à l'audiovisuel (PREAFCA), co-coordonné par les associations Alsace Cinémas et Vidéos Les Beaux Jours, avec l'appui de la DRAC, du Rectorat, de l'Université et des différentes collectivités territoriales : + 15 000 € pour un soutien global de 52 000 €.

Démocratisation culturelle et aménagement du territoire

- Poursuite du soutien aux dispositifs en faveur des publics spécifiques : Culture/Handicap, Culture/Santé, Culture/Justice, Lutte contre l'exclusion pour un montant total de 183 480 € (organisation en nov. 2014 d'un séminaire « Culture/Justice » par les trois directions DRAC/ DISP Est / PJJ sur la thématique spectacle vivant – cinéma-audiovisuel ; mise en route d'un Centre de ressources « Culture et Handicap » en Alsace, pôle partenarial associant les Conseils départementaux - services MDPH et Culture, la Région Alsace - service de la formation professionnelle et la Ville de Sélestat).
- Participation aux instances de concertation pour la refonte des contrats de Ville sur la base de la nouvelle cartographie avec l'ensemble des partenaires (Strasbourg, Saverne, Bischwiller, Mulhouse).
- Suivi spécifique pour le renouvellement des conventions territoriales de développement culturel en direction des territoires déficitaires en offre culturelle (zones rurales ou péri-urbaines) : Strasbourg - quartier du Port du Rhin, territoire de Thann-Cernay.